



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT POUR LA GESTION  
DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT**

«Civilité» «Nom\_prénom»  
«Adresse\_1»  
«Adresse\_2»  
«CP» «Ville»

## Programme de Restauration du ru d'Allan

### Compte-rendu de la réunion de piquetage - Tranche 3 - 01 Février 2016

• <b>Lieu :</b>	Au pont du ru d'Allan, route de Dammard/Chézy-en-Orxois à 10h00
-----------------	---

• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>
Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Forêts et Paysages

• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
APPLINCOURT David	Entreprise Forêts et Paysages			✓
HANCART Jérémy	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
MANGELINCK Ludovic	Agent technique du syndicat	✓		
KRAMP Jean-Claude	Agent technique du syndicat	✓		
BARBIER Jean-Paul/Thomas	Exploitant Commune de Chézy-en-Orxois	✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine Normandie			✓
GUYOT Pascal	Entente Marne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Cette troisième tranche d'entretien et de restauration du ru d'Allan comprend des travaux de restauration du lit et des berges du ru d'Allan et des aménagements complémentaires visant à améliorer l'état de la rivière.

**Travaux d'entretien et de restauration**

- Les travaux concernant l'entretien et la restauration du lit et des berges sont terminés. Ils concernaient le ru d'Allan sur une longueur de 1850ml et le ru de Chézy-en-Orxois sur 250ml.
- Les 2000 ml de tronçon restaurés ont été vérifiés par le maître d'œuvre. Aucune remarque n'a été formulée par ce dernier lors de la réunion. Les zones de feu et les bandes enherbées ont été remises en état avant le départ de l'entreprise.
- Le bois supérieur à 8cm de diamètre a été disposé proprement sur les bandes enherbées et laissé à disposition des propriétaires riverains.



*Restauration du lit et de la ripisylve avant et après travaux*

**Travaux d'aménagements complémentaires**

- L'arasement d'un ancien seuil de moulin situé sur la commune de Dammard a été effectué. Cet ancien ouvrage, aujourd'hui sans utilité, empêchait la libre circulation des poissons et des sédiments et créait un réel impact négatif sur le ru d'Allan (envasement de la partie amont, banalisation des habitats, ...)
- Une convention d'autorisation d'arasement a été signée entre le propriétaire de l'ouvrage et le syndicat. La suppression de ce seuil a rétabli la continuité écologique entre l'amont et l'aval et à améliorer les écoulements (phénomène d'autocurage des fonds observé).



*Arasement d'un seuil avant et après travaux*

- La création de deux abreuvoirs rustiques en bordure de cours d'eau est en cours. Ces aménagements permettront de créer des zones d'abreuvements stables et éviter tous contacts entre les animaux et le milieu naturel. Les travaux de terrassement sont en cours. La réception de ces aménagements s'effectuera lors de la prochaine réunion de chantier.
- La plantation de bosquets arbustifs a été réalisée sur la partie amont du tronçon ALH. Cette plantation a été réalisée sur un tronçon totalement dépourvu de ligneux. Une convention de travaux a été passée entre le propriétaire et le syndicat.



*Plantation de ripisylve avant et après travaux*

• **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Le maître d'ouvrage fait remarquer que la remise en état des terrains a été réalisée par l'entreprise et constatée ce jour. Dans le cas où des dégradations ultérieures seraient observées, la remise en état des terrains devra être effectuée par le propriétaire de la parcelle et non l'entreprise titulaire du marché.
- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages ..... 06.07.87.95.13  
M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74  
Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont ..... 06.81.73.01.72  
..... 06.26.79.45.38

• **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

La prochaine réunion de chantier aura lieu  
**le Lundi 08 Février 2016, à 10h00**  
**au niveau du pont du ru d'Allan,**  
**route de Chézy-en-Orxois/Dammard**

*Voir plan ci-contre*

Il s'agira de la dernière réunion de chantier

Le service technique,

